

BANDE À DÉTACHER POUR CONSERVER LE JUSTIFICATIF DU PAIEMENT
 MATRICULE DE LA CONTRAVENTION : _____ DEPT : _____ SERVICE : _____ POUR : _____ MOIS : _____ DATE : _____
CARTE DE PAIEMENT
 SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS AVOIR VOS AMENDES COLLEES A CET ENDROIT, COLLEZ A CET ENDROIT VOTRE AMENDE (PAR UN TIRAGE SEUL)
 TIRAGE-POSTE DANS LETTRE
 CONTRAVENTION À L'ARRÊT OU AU STATIONNEMENT LA CONTRAVENTION RELÈVÉE À VOTRE ENCONTRE ENTRE DANS LE CAS SUIVANT :

CAS N°	AMENDE FORFAITAIRE	AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE (1)
1	11 €	33 €
2	25 €	75 €
3	60 €	180 €
4	135 €	375 €

STATIONNEMENT PAYANT : UN AN DEJÀ...
 SI VOUS NE SUPPORTEZ PLUS DE PAYER 250,00 €, DES PLACES DE STATIONNEMENT EN CONSTANTE DIMINUTION, D'ÊTRE VERBALISÉ À TOUT MOMENT, ALORS :
DEFENDEZ-VOUS !
 REJOIGNEZ LE COLLECTIF INDEPENDANT DE COLOMBES !!!
parkinggratuit92@gmail.com
Tous nos articles sur : www.liberation.com rubrique stationnement et mobilité
 NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE
 CENTRE D'ENCAISSEMENT DES AMENDES
 35073 RENNES CEDEX 9
 DESTINATAIRE : _____

STATIONNEMENT :

DSP COLOMBES / Q-PARK

Dans ce cas, l'indemnité totale pourrait être de l'ordre de 6,5 millions € HT, dont il faut ôter 3,7 millions pour prendre en compte les investissements que récupère la commune.

Dans cette hypothèse d'évaluation du juge, l'appauvrissement de la commune pourrait être de 2,8 millions d'euros.

fonctionnement de personnel et des coûts de maintenance [triplément du coût actuel estimé à un peu moins de 70K€].

Dernière question centrale : un nouveau contrat de construction et d'affermage de parkings, bien mis en concurrence, ne créerait-il pas un gain économique supérieur au coût indemnitaire de sortie de l'ancien ?

Cette semaine le Collectif
publie en pièce jointe
l'intégralité d'un document
Explosif datant de
2009 « oublié dans un tiroir » !

Chèr(e)s ami(e)s du Collectif,

Ce document précise clairement **qu'en 2009**, le cabinet d'avocats mandaté par la précédente municipalité confirmait déjà que la rupture de la DSP avec Q-Park aurait un coût réel de :

2,8 millions d'€ !

Donc en 2009, rompre le contrat aurait coûté moins de 3 millions d'€ pour reprendre le contrôle du stationnement et récupérer près de 1.000.000,00 d'€ /an de recettes

Cela veut dire qu'aujourd'hui en 2015, cette somme est encore beaucoup moins élevée, Q-Park n'ayant construit aucun autre parking en ouvrage dont le coût aurait pu justifier qu'elle augmente.....

Aujourd'hui, comment Mme le Maire Nicole Gouéta peut-elle hésiter à rompre le contrat et récupérer plus de 20 millions d'€ de recettes pour notre commune !

Aucune Colombienne ni aucun Colombien ne comprendrait qu'une décision contraire soit prise !

**L'impatience
gronde !!**

ANNULATION

A Colombes, OUI AU STATIONNEMENT FACILE POUR TOUS !

Le Collectif Indépendant de Colombes

Témoignez sur parkinggratuit92@gmail.com, et nous répercuterons vos informations.

Retrouvez toutes nos publications sur le site www.lapetitegarenne.info

www.lapetitegarenne.info sans le : http://....